



# Les Girondins au bord du gouffre



Frédéric Longuépée, le président des Girondins de Bordeaux. THIERRY DAVID/« SUD OUEST »

King street, propriétaire des Girondins, a annoncé qu'il ne financera plus le club

Le FCGB est placé sous la protection du tribunal de commerce

Le déficit est estimé entre 60 et 80 millions d'euros au terme de la saison  
**Pages 30 et 31**



LAURENT THEILLET/« SUD OUEST »

### CRISE SANITAIRE

## En liberté conditionnelle

Fin des restrictions de déplacement à partir du 3 mai mais maintien du couvre-feu, reprise de l'activité à la mi-mai... : les annonces de Jean Castex

**Pages 6 et 7**

### PRÉSIDENTIELLE

Macron/Le Pen : le duel inévitable ?

**Pages 2 et 3**

### DISPARITION DE MARION À AGEN

L'ADN a été perdu, y'a-t-il eu négligence ? p. 8

**DERLY**  
PÉPINIÈRES JARDINERIE ANIMALERIE

Route de Marcheprime - Lieu-dit Blagon

33138 LANTON

05 56 82 44 44 derly-blagon.fr

**OUVERT 7J/7 et jours fériés\***

\*À l'exception du 25 Décembre et du 1<sup>er</sup> Janvier



VENEZ DÉCOUVRIR LE PLUS GRAND ESPACE SALON DE JARDIN DU NORD BASSIN !

# ir ses portes



La piscine de Braud-et-Saint-Louis est une piscine « Tournesol ». E.G.

## le moment

diffère pour les établissements bordelais

diques, équipés de systèmes de chauffage de l'eau, peuvent ouvrir et il n'y en a pas à Bordeaux», expose Philippe Nouaillant. Un handicap probablement temporaire, puisque la piscine du quartier Caudéran pourrait être transformée en bassin nordique dans les années à venir.

### Rares exceptions

Quelques rares nageurs demeurent autorisés à plonger. Les personnes munies d'un certificat médical, souffrant d'un handicap et les sportifs professionnels et de haut niveau. « Les joueuses et joueurs de water-polo de l'Union Saint-Bruno continuent, par exemple, à s'entraîner à la piscine Judaique, indique Philippe Nouaillant. En mars, l'établissement a accueilli

200 nageurs par semaine en moyenne.»

Du côté des scolaires, aucune directive n'a encore été donnée. La question de la tenue ou non de cours de natation reste en suspens avant le retour en classe prévu ce lundi 26 avril. « Nous souhaitons ouvrir à un maximum de monde, dans le respect des protocoles sanitaires, avec une jauge établie et des créneaux de réservation », précise Philippe Nouaillant.

Les élus de la mairie de Cestas étudient actuellement la possibilité d'ouvrir la piscine municipale, au toit amovible identique à celui de Braud-et-Saint-Louis. De nombreux nageurs girondins espèrent pouvoir y plonger rapidement.

**Victor Gascouat**

## CANÉJAN

# La ministre observe le handicap en entreprise

Sophie Cluzel visitait hier Cheops Technology, qui a profité d'aides au recrutement

Masque transparent sur le visage, la secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, Sophie Cluzel, était en visite en Gironde hier. Elle a profité de son passage dans le département pour visiter, à Canéjan, le siège social de l'entreprise Cheops Technology, spécialisée dans le traitement et l'hébergement de données.

Salle de sport, salle de sieste, immense hall d'accueil avec un piano... Les conditions de travail semblent idylliques, ce qui vaudra à l'entourage de la secrétaire d'État ce petit commentaire : « Et si on demandait la même chose au ministère ? » Si Sophie Cluzel n'a pas emprunté les toboggans installés pour descendre des étages, elle a pu constater, entre autres, l'adaptabilité de l'entreprise aux personnes à mobilité réduite.

### « Dépasser les préjugés »

Sa présence était aussi l'occasion de rencontrer deux salariés en situation de handicap : Matthias et Stéphane, l'un en CDI, l'autre en apprentissage. « 80 % des handicaps sont invisibles, rappelle la secrétaire d'État. Ce n'est pas parce qu'on ne le voit pas qu'il n'existe pas. Il faut dé-



La secrétaire d'État a rencontré Stéphane, un salarié en situation de handicap, à son poste de travail. THIERRY DAVID/« SO »

passer les préjugés sur le handicap.»

Il faut tenir compte des besoins spécifiques de ces salariés, comme un logiciel de saisie vocale pour Stéphane, par exemple. « La plupart du temps, les personnes savent ce dont elles ont besoin. L'adaptation passe d'abord par l'écoute », explique Delphine Arrouy, la référente handicap de l'entreprise.

Cheops Technology a pu bénéficier du plan France relance, qui prévoit 4 000 euros pour l'embauche d'un salarié en situation de handicap en CDD de plus de trois mois ou en CDI.

Quelque 10 000 contrats de ce type ont été signés depuis le lancement du dispositif. Une aide de 8 000 euros est aussi prévue pour accompagner l'apprentissage.

La secrétaire d'État a donc proposé à Cheops Technology de rejoindre le Manifeste inclusion. Créé en 2019, il a notamment pour objectif une meilleure insertion des personnes handicapées dans le monde du travail. « Douze millions de Français sont en situation de handicap, a appuyé Sophie Cluzel. Tout le monde est concerné. »

**Clara Echari**

## LE TEMPLE

# L'ancien maire devant le tribunal

L'ex-édile de la commune du Médoc ainsi que sa secrétaire seront jugés le 9 septembre prochain, notamment pour des faits de faux et usages de faux

Au mois de mars 2020, Jean-Luc Pallin, le maire du Temple, commune forestière du Sud-Médoc, avait été réélu avec liste entière. Mais, à peine dix mois plus tard, l'élu avait finalement démissionné de son siège pour le céder à Karine Nouette-Gaulain, une adjointe. Il avait indiqué avoir pris cette décision en concertation avec son équipe, tout en expliquant que « sa démission s'inscrivait dans une volonté d'apaisement de la vie du village et de voir les projets pouvoir être développés dans la sérénité ».

Durant ce début de mandature, c'est aussi une enquête de police sur le fonctionnement de la municipalité qui progressait. L'information avait largement circulé dans le village, qui ne compte pas plus de 700 habitants.

### Plainte de la nouvelle maire

Lors du précédent mandat, l'édile et sa secrétaire de mairie avaient fait l'objet de vives critiques d'une partie du conseil



Fin 2019, Jean-Luc Pallin avait dû s'expliquer sur le fonctionnement de la mairie. ARCHIVES J.L.

municipal. Il était reproché à la secrétaire de mairie d'avoir été payée durant plusieurs années sur une base de 35 heures alors qu'elle n'effectuait que 16 heures. Le maire aurait aussi accordé des primes à cette même secrétaire, mais sans que le procès-verbal modifiant son régime indemnitaire ne fasse l'objet d'une délibération mise au vote du

conseil municipal pour valider la décision. Des faux auraient alors été rédigés et signés par l'édile.

Des agissements qui se seraient aussi reproduits au sein du syndicat intercommunal de regroupement pédagogique unissant les communes du Temple et de Saumos, où Jean-Luc Pallin et sa secrétaire avaient des responsabilités. Le 26 février dernier, Karine Nouette-Gaulain, la nouvelle maire du Temple, en vue de défendre les intérêts de la commune, a porté plainte au commissariat central de Bordeaux.

L'enquête serait désormais close. L'ancien maire et sa secrétaire de mairie doivent comparaître devant le tribunal correctionnel de Bordeaux, le 9 septembre, pour faux et usage de faux en écriture publique et détournement de fonds publics.

Contacté par « Sud Ouest », Jean-Luc Pallin n'a pas donné suite à nos sollicitations.

**Julien Lestage**